

BLOCAGES EN COURS SUR LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE BASSENS : REACTION DU PORT DE BORDEAUX ET DE L'UNION MARITIME ET PORTUAIRE DE BORDEAUX

Dans le cadre des blocages en cours sur la zone industrialo-portuaire de Bassens – Ambès, liés au mouvement social des agriculteurs, le port de Bordeaux (GPMB) et l'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux (UMPB) tiennent à réagir et à faire part de leur incompréhension ainsi que de leur inquiétude.

Le port de Bordeaux accueille près de 900 navires par an, pour un trafic annuel de 6.5 millions de tonnes. La filière agricole arrive au deuxième rang de son activité.

Bordeaux est un port **d'export** céréalier au service de la filière agricole régionale et de son économie. Situé le long de l'estuaire de la Gironde, il assure un débouché naturel pour les productions locales de céréales 100 % non OGM : maïs, blé, orge et sorgho **exportées** depuis les silos et les quais du terminal de Bassens.

Chaque année environ 500 000 tonnes de céréales produites dans le Sud-Ouest sont exportées par voie maritime depuis le port de Bordeaux.

Au-delà de la filière agricole locale, ces trafics mobilisent différents professionnels, de la chaîne de transport aux entreprises de stockage et de manutention.

Pour mémoire, le port de Bordeaux n'importe pas de céréales, ni de produits carnés. Les seules importations réalisées à Bordeaux concernent les graines oléagineuses solides utilisées pour la trituration, et uniquement en complément de la production locale.

Le port et ses partenaires économiques, impactés par le blocage en cours, entendent les préoccupations exprimées par les manifestants, mais ne sont en aucun cas parties prenantes des situations dénoncées et ne peuvent donc y remédier.



Union Maritime
et Portuaire
de Bordeaux



Les entreprises implantées en zone industrialo-portuaire génèrent plus de 8000 emplois directs et travaillent chaque jour au service du territoire.

Le port de Bordeaux est une plateforme d'approvisionnement essentielle pour les besoins quotidiens des habitants de Nouvelle-Aquitaine. Si les blocages en cours sont maintenus, ces entreprises et ces emplois, dont l'activité n'est pas liée aux revendications en cours, seraient directement menacés.

Les conséquences d'éventuelles ruptures d'approvisionnement seraient aussi nombreuses pour l'ensemble des filières et la dynamique économique du territoire.

A propos du GPMB :

- *7 terminaux portuaires, répartis sur l'estuaire de la Gironde : Le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès, Blanquefort-Parempuyre, Bassens et Bordeaux centre – Port de la Lune*
- *Un outil polyvalent au service de l'économie du grand Sud-Ouest*
- *Une zone industrialo-portuaire à l'origine de plus de 8 000 emplois directs, dans près de 275 entreprises*

Contact presse : Océane Pourté 06 64 49 92 33 o-pourte@bordeaux-port.fr

A propos de l'UMPB :

L'Union Maritime et Portuaire de Bordeaux fédère les entreprises privées, industriels usagers du port de Bordeaux ainsi que les services portuaires : pilotage, remorquage, lamanage.

Contact presse : Hélène Vandewalle 06 88 85 89 35 helene.vandewalle@umpbx.fr